

L'avenir de PSA Rennes Toujours dans le flou.

04.04.2013

Lors de la réunion exceptionnelle du Comité d'Etablissement du 2 avril 2013, SIA, FO, CFDT et CFE/CGC ont donné leur feu vert à la Direction de Rennes pour casser les 1 400 emplois prévus ! Seuls les élus de la **CGT** ont voté contre.

Les effets d'annonce de ré industrialisation du site de Rennes La Janais ne sont pour l'instant que des hypothèses (annulation de la rencontre avec Airbus...)

Rien de concret pour rassurer les salariés de Rennes et cette situation pose de nombreuses questions :

- Quel avenir pour ceux qui partiront sans certitude de retrouver un emploi en C.D.I puisque le chômage n'arrête pas d'augmenter ?
- Quel avenir pour l'usine de La Janais ? La **CGT** rappelle que la Direction n'a toujours pas amené de nouveau véhicule à produire...
- Quel avenir pour le site puisque la ré industrialisation (revitalisation) n'avance pas ?
- Quel avenir pour ceux qui resteront ? La moyenne d'âge augmente, les Conditions De Travail (C.D.T) se dégradent, le stress augmente fortement...

Pour la **CGT**, c'est clair. Il faut mettre en échec le plan de 1 400 suppressions d'emplois et permettre aux anciens de partir en préretraite.

Salariés voulez-vous laisser couler le « paquebot PSA Rennes La Janais » ?



Pour la **CGT**, les salariés, le département, la région ont encore besoin d'une industrie automobile forte.

Ce n'est pas aux patrons de faire la loi !

Porte ouverte à tous les abus.

L'accord national interprofessionnel (A.N.I) du 11 janvier c'est :

- Le droit pour les employeurs de nous imposer la mobilité dans une autre région, sans possibilité de refus pour le salarié.
- Le droit pour les employeurs de baisser les salaires sous prétexte de difficultés conjoncturelles.
- Le droit pour les employeurs d'augmenter le temps de travail sans augmenter la paie.
- La suppression du droit pour les salariés de faire appel aux tribunaux pour contester le motif économique de leur licenciement.

M. Varin saute sur l'occasion.

- M. Varin a indiqué que, dès qu'il en aurait fini avec Aulnay, il attaquerait un accord de « compétitivité » à la sauce Renault et SevelNord.
 - Déjà, fin 2012, la Direction avait tenté de remettre en cause les jours de RTT des salariés en horaire de journée, en déclarant que ceux qui ne seraient pas consommés dans l'année seraient perdus.
- Alertés par la CGT, vous avez réagi, et M. Varin a dû, provisoirement, remiser son projet.**

Nouveau ballon d'essai

- Dans le journal « Le Figaro » du 29 mars, la Direction expose une autre piste pour la « réduction des coûts », à expérimenter à Poissy.
Il s'agit de supprimer l'équipe de nuit (qui est payée environ 25 % de plus que le doublage) et de récupérer ce temps de production perdu, par ...
- L'allongement des journées en doublage, qui passeraient de 7 heures 51 à 9 heures 36 par jour !
- Le travail systématique des samedis matin et après-midi !
Bonjour la fatigue, adieu les week-ends !
- En compensation, les salariés auraient des journées de repos en semaine, par roulement. Une vie bien désorganisée. Bien sûr, si ça marche à Poissy, la direction voudra « étendre cette *bonne pratique* à tout le groupe ».



Mardi 9 Avril 2013

Mobilisation Nationale à l'appel des confédérations CGT et FO
Rassemblement à partir de 11h00 à la gare de Rennes